

Ce formulaire est à renvoyer :

- ▶ à votre conseiller clientèle ;
- ▶ ou par e-mail : contact@ores.be si vous n'avez pas de conseiller clientèle.

TRX-001-F06 V5

DEMANDE D'ÉQUIPEMENT DE VIABILISATION D'UN TERRAIN

IDENTIFICATION DU TERRAIN À VIABILISER ET DU DEMANDEUR

LE TERRAIN À VIABILISER

Nom du projet :

Rue : N° :

CP : Localité :

Nombre de parcelles : Nombre de constructions :

S'agit-il d'un(e) : lotissement construction transformation ou changement d'affectation
 autre (spécifier) :

Période souhaitée pour la viabilisation :
m m a a a a

LE DEMANDEUR

Nom/Prénom/Dénomination de la société + forme juridique :

N° TVA : N° d'entreprise :

Rue : N° : Boîte :

CP : Localité :

Tél. : GSM :

Email :

En qualité de : géomètre société immobilière personne privée autre (spécifier) :

LE PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN

Nom / prénom :

Rue : N° : Boîte :

CP : Localité :

Tél. : GSM :

Email :

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

NATURE DU TRAVAIL À RÉALISER

La demande concerne : électricité gaz éclairage public

Type de chauffage envisagé pour les futures habitations (facultatif) : électricité gaz autre (spécifier) :

Si des travaux de pose sont nécessaires, les tranchées seront-elles mises à disposition par le demandeur ? oui non

Si une cabine s'avère nécessaire, le demandeur s'engage à mettre un terrain aménagé ou un local à disposition, conformément à l'article 9 du règlement : terrain (min 6 x 6 m) local (min 3,3 x 3 m)

02/2025

